

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

COMPOSANTE :



Lic ou LPro ou M : LICENCE PHYSIQUE-CHEMIE

ANNÉE : L2

SPÉCIALITÉ :

PARCOURS :

SEMESTRE : S3

RÉGIME "ASSIDU"

CODE APOGÉE	Nbre CREDITS	INTITULE DE L'UE	Nom du responsable de l'UE	MATIERES (type d'enseignement)	Poids dans l'UE	Type de Contrôle (2)	1ère SESSION				2ème SESSION			Modalités de conservation des notes de CC ou TP d'une session sur l'autre
							Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve	Proportion CC/ET (3)	Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve	
21MP31	5	Mathématiques	Claude TRICOT	1-CM/TD	0,3	CC	2	E,TD	1H30	100%				Pas de conservation des notes de CC
					0,6	ET	1	E	2H	100%	1	E	2H	
					0,1	CC	1	A*						
21CM31	5	Propriétés des éléments	Daniel CLAVES	1-CM/TD	0,75	CC								La note de TP est conservée en session 2 si elle est ≥10
						ET	1	E	2H	100%	1	E	2H	
					0,25	CC	4	M		100%				
21PM31	5	Mécanique des systèmes de points et du solide	Frédérique BADAUD	1-CM/TD	0,75	CC	1	E		33%				Les notes de contrôle continu et de TP ne sont pas conservées en seconde session, l'examen écrit de seconde session portera sur le cours, les TDs et les TPs. A* = notation d'une copie de compte rendu de TP tirée au sort parmi les 3 épreuves pratiques.
						ET	1	E	2H	67%	1	E	2H	
					0,25	CC								
21CM33	5	Equilibres en solution et cinétique chimique	Laurence RODIER Jean Yves COXAM	1-CM/TD	0,75	CC	1	E		50%				L'assiduité aux TP est obligatoire. La note de TP n'est pas conservée en 2nde session, l'examen portera sur cours / TD / TP
						ET	1	E	1H30	50%	1	E	2H	
					0,25	CC	1 +1	TP+E		100%				
21PM37	5	Electromagnétisme et électronique	Pierre BONNET Géraldine FAURE	Electromagnétisme	0,5	CC								Pas de conservation de la note de TP en session 2
						ET	1	E	1H	100%	1	E	1H	
					0,5	CC	1	TP		30%				
210M32	2,5	Langues					Voir annexes							
							2,5	PPP1	Voir annexes					

(1) Licence = S1, S2, S3, S4, S5, S6 ;
Master = S1, S2, S3, S4

(2) CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal

(3) Pourcentage de la note de l'ensemble des CC par rapport à la note de l'ensemble des ET, exemple : ET = 70% ; CC = 30%, quel que soit le nombre d'épreuves de CC et d'ET

(4) Nature des épreuves : E = écrit ; O = oral ; TD ; TP ; M = mémoire ; A = autre à préciser dans la rubrique "REMARQUES" ci-contre

* Si on choisit du CC pur, il faut au minimum 2 épreuves.

* La durée des épreuves ne concerne que les écrits des ET.

La nature et le nombre des épreuves ne concernent que les ET.

Si la durée des épreuves orales, et la nature et le nombre des épreuves de CC apparaissent dans le tableau, ces renseignements ne sont donnés qu'à titre purement indicatif.

REMARQUES

(noter ci-dessous toutes les précisions que vous jugeriez utiles pour la compréhension du tableau)